

canadienne des arts a pour mission «d'assurer l'existence active et l'épanouissement des arts et des industries culturelles au Canada».

L'effectif de la Conférence, qui englobe plus de 700 organisations et associations, présente un large éventail de groupes, d'organismes et d'institutions ou établissements artistiques et culturels. Par ailleurs, sa liste de membres individuels comprend des artistes, des administrateurs de sociétés artistiques culturelles, des éducateurs et d'autres défenseurs des arts.

La Conférence s'emploie à renforcer l'appui du public envers les arts et à rendre celui-ci plus conscient du rôle et de la valeur des arts dans la société. En bref, il s'agit d'un organisme qui se fait l'avocat de toutes les formes d'expression artistique.

15.5 Musées et galeries

Au Canada, la gamme des musées va des simples collections d'artefacts et objets historiques locaux aux grandes institutions administrées par les pouvoirs publics. Nombre de grands musées, surtout les éléments constitutifs des Musées nationaux du Canada et du Musée royal de l'Ontario, sont renommés pour leurs travaux de recherche et la publication d'ouvrages savants, aussi bien que comme centres culturels. Ils offrent au public de multiples services sous forme d'expositions, de visites guidées, de conférences, de publications scientifiques et d'ouvrages de vulgarisation.

Leur travail d'éducation auprès des écoles comporte des cours donnés dans les musées mêmes; des conférences avec expositions, présentées à l'école par des spécialistes venus des musées; des visites guidées pour classes entières; des prêts de spécimens aux écoles; et des séances de formation pour futurs enseignants sur le recours aux musées à des fins pédagogiques. Pour les enfants, un certain nombre de musées offrent, le samedi, des conférences et des projections de films, animent des cercles de jeunes naturalistes et organisent des excursions sur le terrain. Les travaux in situ que dirigent les musées familiarisent les étudiants d'université avec certaines méthodes de recherche, et le personnel des musées exerce des fonctions de conseil auprès des intellectuels et établissements de hauts savoirs étrangers.

Au public adulte, les musées offrent des conférences, des projections de films et des visites guidées. A l'occasion, des membres du personnel donnent des conférences à des cercles philanthropiques ou autres groupes analogues, ainsi qu'à des organismes d'amateurs, notamment des cercles de naturalistes, des clubs de minéralogie et des sociétés d'astronomie, qui dans certains cas sont autorisés à établir leur siège au musée même. Les musées préparent aussi des expositions itinérantes destinées à des foires locales, à des fêtes commémoratives ou à des congrès. Certains musées canadiens présentent régulièrement des émissions à la radio ou à la télévision. De leur côté, quelques musées historiques tiennent des journées

annuelles pour faire connaître au public les arts, l'artisanat ou les industries que représentent les objets alors exposés.

Les galeries et les musées d'art publics des grandes villes dirigent des classes et des visites du samedi pour élèves et adultes. Différentes galeries présentent des exposés radiophoniques, des conférences et des concerts, de même que des expositions itinérantes dans les régions circonvoisines. Plusieurs galeries exploitent un service de location d'objets d'art. Le tableau 15.8 donne le nombre de galeries d'art et de musées existants au Canada, avec indication de leur emplacement par région.

15.5.1 Musées nationaux du Canada

Les Musées nationaux du Canada, société de la Couronne établie en 1968 par la Loi sur les musées nationaux, réunissent sous une seule administration les quatre principaux musées du pays, affiliés à un réseau national connexe de musées et de centres d'expositions. Cette société dirige une série de programmes dont le but premier est de conserver les trésors du patrimoine canadien et d'en faciliter l'accès à un public toujours plus vaste.

Les quatre musées nationaux situés à Ottawa sont le Musée des beaux-arts (auparavant appelé Galerie nationale); le Musée national de l'homme, qui comprend le Musée canadien de la guerre; le Musée national des sciences naturelles; et le Musée national des sciences et de la technologie, auquel se rattache la Collection nationale de l'aéronautique. En matière de musées nationaux, la politique nationale vise à accroître l'accès du public aux collections, et à contribuer à la conservation de ces dernières. Le Musée national de l'homme et le Musée national des sciences naturelles sont desservis par le réseau de bibliothèques de la société, qui compte 200,000 volumes.

En février 1982, une Société de construction des musées du Canada était établie, avec mission d'ériger deux nouveaux immeubles devant abriter le Musée des beaux-arts du Canada et le Musée national de l'homme. Une affectation fédérale de \$186.6 millions fut alors répartie également entre ces deux projets.

C'est à l'architecte montréalais Moshe Safdie que l'on a demandé, en février 1983, de concevoir les plans du Musée des beaux-arts du Canada. La construction de l'immeuble sera supervisée par la firme torontoise Parkin Partnership. Le nouvel immeuble, qui s'élèvera à l'angle Sussex et St-Patrick, dans le quartier historique du marché Byward, à Ottawa, est censé ouvrir ses portes en 1988.

Pour le nouveau Musée national de l'homme, le gouvernement a approuvé le parti architectural élaboré par Douglas J. Cardinal d'Edmonton avec la collaboration des architectes Téreal, Parent, Languedoc et Associés de Montréal; la maquette fut dévoilée au public canadien en novembre 1983. Mis en chantier au début de 1984 dans le Parc Laurier, à Hull (Québec), on s'attend que le nouveau musée ouvrira en 1988. Le nouvel immeuble offrira quatre